

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 2 SEPTEMBRE 1920

G.-E. DION, Administrateur

A L'ECOLE

La rentrée des classes est le problème familial du jour. Les parents ont jeté leur dévolu sur telle ou telle maison d'éducation pour y envoyer leurs enfants. Les collèges classiques verront augmenter, cette année encore, leurs contingents de potaches; les académies commerciales seront pleines, les écoles des commissions scolaires de ville, combles; à la campagne, les primaires, les plus intéressants peut-être des enfants de la nationalité canadienne, ceux qui fourniront la meilleure proportion d'hommes utiles à la société de demain, rempliront les modestes classes.

Certes, chaque père de famille, sans que la loi soit obligée d'intervenir, comprend son obligation de donner à ses enfants la mesure d'instruction qui leur est accessible et dont ils auront besoin pour leur succès dans le monde. Monsieur le curé en a parlé au prône, depuis quelques dimanches, et ses conseils sont tombés dans des intelligences bien préparées. Nos bonnes gens savent bien que l'ignorance est un boulet d'esclave, qui entrave la marche en avant de ses victimes. L'éducation est le meilleur héritage qu'on laisse à ses descendants.

Mais ce n'est pas tout de choisir une école et d'y envoyer ses enfants. Ce qui fait que le mouvement éducationnel ne produit pas tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre, c'est que trop de parents besogneux ne font absolument rien pour seconder l'œuvre du maître d'école. Celui-ci possède l'art pédagogique d'expliquer aux enfants les notions élémentaires du savoir: il sait piquer la curiosité intellectuelle naissante des petits qui l'écoutent; il éveille l'émulation des ambitieux, ramène l'attention des rêveurs, encourage les traînants à la tête un peu dure; mais il est une catégorie qui échappe généralement à son contrôle, celle des indisciplinés ou des paresseux. C'est aux parents de suivre fidèlement le travail de l'enfant, à l'école ou à la maison, de façon à l'habituer, dès le bas-âge, à donner son maximum possible de rendement efficace.

Il est un pays admirable, à ce point de vue de l'intérêt familial porté aux progrès scolaires de l'enfance. En France, l'instruction du garçon, plus particulièrement, est une affaire importante pour le père, la mère, les grands-parents, les parrains et marraines, les oncles et tantes. Toute la parenté se passionne pour la carrière du bambin qui commence à apprendre les leçons de la vie. Si le caractère du jeune sujet n'est pas naturellement porté à l'accomplissement de ses premiers devoirs d'état, la discipline lui enseigne bientôt qu'il faut obéir à certaines lois même sans en comprendre toujours l'utilité. Derrière le professeur, qui, généralement fait son possible, il y a un papa sévère, une maman affectueuse mais ferme, une tendre sœur aînée qui se fait répétiteur et qui entraîne le petit frère pour la lutte future de l'existence.

Sans doute, dans un pays comme le nôtre où il y a beaucoup d'enfants, cette tâche de suivre fidèlement le travail scolaire de chacun d'eux est une lourde charge. Mais elle doit s'accomplir pour le plus grand bien des sujets et de la nationalité. A quoi bon nourrir et fortifier le corps de ces bambins, si vous laissez leur intelligence s'engourdir dans la paresse ou l'ignorance!

L'Événement

La vie à la campagne et ses aspirations

PAR WM. B. VARLEY, ADJOINT AU COMMISSAIRE, LOI DE L'INSTRUCTION AGRICOLE.

Il y a un peu plus d'un an se réunissait à Baltimore, Md., pour étudier certaines questions sociales touchant la vie rurale aux Etats-Unis, la première "Conférence nationale sur la vie à la campagne." Cette conférence a publié depuis un rapport de ses délibérations où tous ceux qui s'occupent des choses de la campagne—hommes d'Etat, publicistes, leaders et instituteurs,—trouveront ample matière à réflexion.

Les comités de la conférence ont abouti à un certain nombre de conclusions touchant les aspirations de la vie à la campagne. Nous jugeons utile d'en signaler les plus importantes.

Le bien-être de la population rurale, déclare la conférence, repose sur un certain nombre de considérations interalliées notamment l'instruction, la santé, le bien-être de la famille, le gouvernement, la morale et la religion. On admet que le motif dominant est le facteur économique. Toute grande civilisation rurale suppose donc un degré raisonnable de prospérité matérielle, basée sur la justice économique, assurant ainsi une juste rétribution au travail et au capital. Mais la

tendance actuelle est de permettre aux considérations économiques de prendre le pas sur toutes les autres, tandis qu'elles devraient plutôt être considérées comme des moyens permettant d'atteindre les choses plus nobles de la vie. Le fermier est plus important que la ferme, et c'est là un fait que feront bien de ne pas perdre de vue ceux qui cherchent à développer une coopération rurale du meilleur type, sur laquelle puisse s'établir une démocratie saine et sûre. Pour cette raison les vrais leaders reconnaissent les avantages de ces grands forces spirituelles: l'instruction, la coopération, les aspirations morales, et mettent en relief ce fait que la prospérité rurale dépend largement de la mise en activité de ces forces.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que ces considérations n'ont pas échappé aux auteurs de la loi de l'instruction agricole. Sans doute le premier objet de la loi est de faire de meilleurs cultivateurs et d'assurer ainsi une plus grande prospérité, mais on a compris qu'avec ces efforts devaient marcher de pair, l'instruction des enfants, le développement du bien-être de la famille, la création d'une agréable vie de communauté, obtenue par la coopération des adultes. Naturellement une mesure de ce genre ne porte pas directement sur les phases morales et religieuses.

En ce qui concerne la question de l'instruction rurale, cette instruction, dit le rapport, devrait

M. HENRI FORTIER
88, rue Norbert, Montréal,
jeune homme que les
PILULES MORO
ont fortifié et à qui elles ont
donné la santé.



M. HENRI FORTIER

"Depuis trois ou quatre mois ma digestion se faisait très mal et j'avais souvent des maux de tête. Je me sentais abattu et sans force. Bien des nuits je ne pouvais dormir. Mes parents, qui remarquaient mon abattement, me conseillèrent les Pilules Moro que j'ai prises et qui ont immédiatement augmenté mes forces, ont rétabli le bon fonctionnement de mon estomac, dissipé mes maux de tête et m'ont procuré un bon sommeil. Je suis très heureux de me porter si bien aujourd'hui". — M. Henri Fortier, 88, rue Norbert, Montréal.

HOMMES MALADES, écrivez à la Compagnie Médicale Moro qui vous indiquera les moyens de retaire vos forces et de recouvrer votre santé. Demandez un blanc de traitement qui vous aidera à donner les détails voulus.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

s'adapter aux besoins sociaux de la population rurale, donner la formation qu'elle exige et pourvoir à une culture large, essentiellement pratique. Une étude appréciative de la nature et de la vie à la campagne devrait en être la base, et cette étude devrait conduire, dans les classes les plus avancées, à une instruction tendant à donner le goût de l'agriculture et de l'économie ménagère.

Il serait difficile de donner une meilleure définition du but de la loi en ce qui concerne l'enseignement agricole élémentaire. Grâce à l'assistance financière fournie par cette loi, les provinces, ou du moins un certain nombre d'entre elles, ont pu mettre à exécution des programmes pour l'accomplissement de ces objets. Nous notons par exemple l'établissement de cours de formation pour ceux qui se proposent d'enseigner l'agriculture; l'organisation d'un service très nécessaire de surveillance touchant cet enseignement. Quand au développement de l'enseignement agricole dans les écoles, avec les sujets qui s'y rattachent, l'étude de la nature, les devoirs à la maison, le jardinage scolaire, les cercles de petits écoliers, les expositions scolaires, l'allocation accordée par la loi y entre pour une très large part.

Dans la sphère plus strictement formative, l'allocation sert surtout à aider certaines initiatives comme les cours d'agriculture et de science ménagère, et les concours de tous

genres: profit par acre, élevage de porcs et de veaux, appréciation du bétail, art culinaire, fabrication des conserves, production de pommes de terre. Dans les écoles secondaires, les cours d'agriculture et de science ménagère sont développés et dans plus d'une province on a établi des écoles spéciales d'agriculture.

Le rapport met en relief ce fait que la vie de la famille à la maison et la vie sociale du groupement sont des facteurs importants dans la vie rurale et doivent être développés. Il reconnaît également que le bien-être social dépend dans une certaine mesure de la santé de l'individu et des conditions sanitaires du groupement. La loi de l'instruction agricole admet que l'institut de femmes est un intermédiaire précieux dans la solution de ces problèmes et elle accorde une bonne aide financière à cette initiative.

Les instituts de fermières au Canada, avec leurs 50,000 membres, sont l'intermédiaire qui permet d'atteindre la famille sur la ferme et de l'influencer au moyen de différents genres de propagande sociale. Ce sont les instituts qui fournissent de l'instruction en économie ménagère et sur un grand nombre de sujets: art domestique, art culinaire, nutrition, soins des malades à la maison, art sanitaire, etc. Ils donnent aux femmes de la ferme l'occasion de se réunir, de se faire entendre, de se développer,

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
Capital Paye et Surplus \$4,100,000.00
Actif total, au delà de \$39,000,000.00
106 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston:

F. H. Bourgoin, gérant local.

F. H. LEVASSEUR

EDGAR LEVASSEUR

L. H. LEVASSEUR ENGR

NEGOCIANTS EN GROS

EPICERIES, FRUITS ET PROVISIONS

RIVIERE DU LOUP STATION, - - QUE.

occasion qui manque si souvent dans les conditions rurales. Les questions qui se rapportent au bien-être du groupement à l'instruction et à d'autres sujets d'importance vitale, sont considérées et étudiées et les initiatives que les instituts stimulent ont eu un effet très étendu et hautement avantageux.

Dans toutes les phases de la vie à la campagne, dit le rapport, le progrès dépend de la découverte et du développement de hautes personnalités, susceptibles de prendre la direction du groupement. Pour cette raison, les universités, les collèges et les écoles ayant un district rural devraient fournir un cours complet d'instruction sur la direction des affaires rurales. La série d'articles sur l'avenir des collèges d'agriculture publiés dans ce journal, indique que les chefs de ces institutions se rendent aujourd'hui bien compte de ce fait.

Au point où nous en sommes, on peut se demander quel devrait être le vrai objet du collège d'agriculture. On critique parfois le collège parce qu'il ne fournit pas un plus gros pourcentage de cultivateurs pratiques. On le critique également parce qu'il ne fournit pas des spécialistes hautement compétents pour l'enseignement et les recherches.

Jusqu'ici l'objet principal du collège d'agriculture a été de préparer des hommes pour la vie de la ferme. L'objet secondaire a été de préparer des travailleurs pour les services théoriques. La demande d'agents de propagande, d'expérimentateurs, d'investigateurs scientifiques, de professeurs d'agriculture et de leaders ruraux, semble indiquer que les aspects purement

professionnels des travaux du collège deviendront avant peu une considération secondaire et que ces institutions assumeront, plus qu'elles ne le font aujourd'hui, le statut d'une université. On comprend que si tous les élèves de tous les collèges d'agriculture retournaient chez eux pour se mettre à la culture leur nombre total serait trop insignifiant pour avoir un effet marqué sur la pratique de l'agriculture en ce pays. Ce dont nous avons surtout besoin aujourd'hui, c'est qu'un pourcentage beaucoup plus considérable d'enfants de la campagne reçoivent une instruction d'un caractère qui les prépare à la vie aux occupations de la ferme. Le collège centralisé d'agriculture ne peut jamais compter satisfaire cette demande. Peu importe où cette instruction se donne, dans les écoles spéciales d'agriculture, dans les écoles consolidées ou dans les écoles secondaires ayant des cours d'agriculture ou dans les écoles temporaires, ce qui importe c'est que cet enseignement soit mis à la portée de toute la jeunesse campagnarde. Quand ceci aura été accompli—et les fonds accordés par la loi de l'instruction agricole donnent et continueront à donner une aide précieuse vers l'accomplissement de ce but—on aura trouvé le moyen d'influencer l'agriculture par des méthodes enseignantes répondant aux besoins du groupement rural. En même temps, les collèges d'agriculture seront soulagés de la nécessité qui leur incombe aujourd'hui de couvrir tout le champ de l'instruction et ils pourront ainsi se spécialiser dans des travaux plus avancés.